## PLAN LOCAL D'URBANISME

## Pièce n° 5.2.4 Document graphique complémentaire 1/5000

ARRÊT DU PROJET



X

## Légende

- Limite communale
- Secteur affecté par le bruit des infrastructures de transports terrestres répertorié par l'arrêté préfectoral du 13 mars 2000
- Secteur affecté par le risque d'aléa retrait-gonflement des argiles de niveau moyen (tracé indicatif)
- Secteur affecté par le risque d'inondation lié aux remontées de nappes de niveau très fort (tracé indicatif)

Voie cyclable
Existante

Existante
En projet

